

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Marie-Favery**  
**Mardi 29 avril, à 18h30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Marie-Favery tenue le 29 avril 2025 à 18h30, au 7750 Christophe-Colomb, à Montréal.

**PRÉSENTS :**

Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt, parent  
Claire Martin, parent  
Andréane Chevette, parent  
Karine Dubois, parent  
François Lapiere-Messier, parent substitut

Marc Brunette, enseignant  
Brigitte Croteau, enseignant  
Catherine Lebel, orthophoniste  
Catherine Benoit St-Jean, personnel de soutien

Formant quorum.

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

Martin Malo – Directeur

**PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :**

NA

**MEMBRES ABSENTS :**

Ralph Beauvois, parent  
Aline Boire, membre de la communauté

Alexandre Lord, membre de la communauté  
Benoit Daneau, technicien SDG

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM**

Début de la rencontre à 18h38.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Karine Dubois que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

**Adoptée à l'unanimité (01-CE-29/04/2025)**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 mars 2025**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal a été transmis aux membres par courriel le 28 avril dernier pour consultation.

**IL EST PROPOSÉ** par Catherine Benoit-St-Jean que le procès-verbal soit adopté tel quel.

**Approuvé à l'unanimité (02-CE-29/04/2025)**

**3.1. Suivis au procès-verbal**

**3.1.1. Consultation des élèves**

- La consultation est en révision finale et sera terminée sous peu.
- Les dates sont choisies (début le 7 mai) pour la consultation et certains parents sont déjà disponibles pour participer.
- Les professeurs doivent s'inscrire aux dates proposées. Elles seront affichées dans la salle du personnel.

**3.1.2. Comité de parents du service de garde**

- Après plusieurs tentatives afin de planifier la première rencontre du comité, ainsi que des accommodations pour l'heure et la modalité de la rencontre (TEAMS vs en présentiel), il n'a malheureusement pas été encore possible d'avoir une rencontre.
- Proposition de Mme Brigitte Croteau de présenter ce comité et ses modalités lors de l'assemblée générale en début d'année afin de faciliter la réussite de la mise en place de ce dernier.

**3.1.3. Rue école**

- Pour cette année, il ne sera pas possible d'y participer, il faut le planifier et faire la demande au moins 3 mois à l'avance.
- Prochaine étape serait de demander à Mme Émilie Grenier, du comité de sécurité, si le comité veut prendre en charge ce projet. Mme Catherine Benoit-St-Jean aimerait également s'impliquer.

**3.1.4. Travaux sur Christophe-Colomb**

- Il y a eu des ajustements avec le débarcadère, et pour l'instant, tout se passe bien.

**3.1.5. Formations offertes aux parents :**

- Aidersonenfant.com : accès au site web jusqu'au 30 avril 2025
  - o M. Malo présente les statistiques de l'utilisation du site par les parents.
- Première ressource (conférence)
  - o Malheureusement, seulement quatre parents ont participé à la présentation

- Le CÉ se questionne sur la meilleure manière d'utiliser le budget pour le soutien aux parents. Serait-il plus efficace de cibler certains besoins précis afin de mieux utiliser le budget ? À rediscuter l'an prochain.
- 3.1.6. Traiteur La Cantine pour tous : résultats du sondage de satisfactions
- M. Malo présente les résultats du sondage; le taux de parents satisfaits est bon.
- 3.1.7. Chantier organisation des services
- En lien avec le sujet présenté au CÉ du 19 mars par Mme Catherine Lebel : Mme Claire Martin a fait un suivi avec le comité des parents de la CSSDM. Malheureusement, ce dernier avait été consulté en décembre 2024 et c'était le moment choisi pour partager nos inquiétudes.
  - M. Malo présente les grands critères utilisés pour le chantier.

#### 4. PAROLE AU PUBLIC – N/A

#### 5. SERVICE DE GARDE : PLANIFICATION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 25-26

Pour certaines journées stratégiques où il y a des activités à l'école (comme les rencontres de parents), il y aura des sorties organisées à l'extérieur.

Le CÉ aimerait avoir plus d'information sur la planification et la description des activités, autant les sorties à l'école que les sorties à l'extérieur. Il est aussi important d'avoir les prix approximatifs des sorties afin d'approuver la planification. Le CÉ propose que la planification soit présentée en début d'année aux parents afin de faciliter la planification financière des parents. Cela permettra d'avoir une meilleure vue d'ensemble.

Le CÉ demande si les parents peuvent s'inscrire en bloc pour une demi-année afin d'éviter les oublis.

Le CÉ demande si M. Daneau peut attendre le résultat de la consultation des élèves afin de finaliser la planification de 25-26 et de la faire approuver.

#### 6. SORTIES ÉDUCATIVES ET PROJETS SPÉCIAUX (APPROBATION)

Le tableau des sorties avec sommes utilisées ainsi que les sommes amassées avec les campagnes de financement est présenté.

**CONSIDÉRANT** les coûts liés au transport spécialisé;

**CONSIDÉRANT** que la Loi sur l'instruction publique prévoit, à son article 87, que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

**CONSIDÉRANT** les activités éducatives proposées par la direction et dont les détails sont joints au tableau des sorties;

**CONSIDÉRANT** qu'une fois de plus, la direction mentionne que les allocations supplémentaires dont dispose l'école, de même que les contributions déjà payées par les parents, continueront d'être utilisées en premier lieu afin d'utiliser entièrement les sommes disponibles durant l'année et que les approbations demeurent équitables dans les différents niveaux par rapport aux campagnes de financement de l'école;

**CONSIDÉRANT** les coûts liés à fête de finissants;

Claire Martin propose.

**Approuvé à l'unanimité (03-CE-29/04/2025)**

#### 7. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ (CONSULTATION)

Nous proposons d'utiliser le budget de 400\$, taxes incluses, afin d'offrir des viennoiseries à l'équipe-école.

M. François Lapierre-Messier et M. Marc Brunette feront le suivi avec un parent qui travaille au « Petit Atelier ».

Jeudi le 29 mai est la date choisie pour l'évènement.

#### 8. RAPPORT ANNUEL (INFORMATION)

Le rapport doit être présenté à la dernière rencontre du CÉ de l'année (Juin 2025). Andréane Chevrette et Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt travailleront sur le rapport.

#### 8. POINTS D'INFORMATION

##### 8.1. Direction

##### 8.1.1. Organisation scolaire 25-26

- Le document des groupes selon les niveaux, selon les inscriptions à ce jour, est présenté par M. Malo. Il est possible qu'il y ait des changements selon les futures inscriptions et les déménagements.
- Il y aura une classe combinée inter cycle 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année.
- Certains postes sont en affichage.
- Les élèves des classes d'accueil y restent environ deux ans et vont intégrer les classes régulières de leur école de quartier donc soit à Marie-Favery, soit dans d'autres écoles.

##### 8.1.2. Projet éducatif

- Le 21 mai, deux conseillers pédagogiques viendront à Marie-Favery pour soutenir certains enseignants, qui en avaient fait la demande, dans l'application du projet éducatif.

##### 8.1.3. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

- Le contenu des premières pages de l'agenda, le système de pénalités et les rencontres mensuelles en lien avec le code de vie ont été révisés par un comité de l'équipe-école. Le tout sera présenté le 4 juin.

##### 8.1.4. Bienvenue à la maternelle

- La journée est planifiée le jeudi 22 mai. Cette journée permet un premier contact des enfants avec l'école et démystifier la rentrée scolaire. Les observations et documents des parents aident à la composition des groupes.

## 8.2. Personnel enseignant/professionnel/soutien

### 8.2.1. Course-o-thon

- Cette année, il n'y aura pas de course-o-thon.

## 8.3. Service de garde

### 8.3.1. Formations Gardiens avertis (à partir de 11 ans) / Prêts à rester seuls (à partir de 9 ans)

- Les deux cours étaient complets. L'ambiance était bonne et les cours se sont bien déroulés. Un cahier a été remis aux participants.

## 8.4. Représentant du Comité de parents

### 8.4.1. Dernière rencontre

- Résumé de Claire :
  - o Projet de loi 94 sur la laïcité à l'école déposé qui vient modifier la LIP pour donner suite aux recommandations qui émanent, entre autres, du cas Bedford.
  - o La déléguée du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) informe que deux comités vont respectivement travailler sur : le Guide pour les parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) ainsi que sur la constitution du CCSEHDAA (principalement au niveau des parents).
  - o Isabelle Gélinas revient sur le chantier de refonte des services éducatifs :

Professionnel – Nombres de postes à pourvoir									
Emplois	24 mars 14h		21 mars 14h		Différentiel		Nombre de postes	% de postes comblés	% de postes à pourvoir
	Postes À temps plein (75% et plus)	Postes à temps partiel (Moins de 75%)	Postes À temps plein (75% et plus)	Postes à temps partiel (Moins de 75%)	Postes À temps plein (75% et plus)	Postes à temps partiel (Moins de 75%)			
Orthophoniste	50	30	50	30	-	-	204	60,78%	39,22%
Psychologue	2	1	2	1	-	-	34	91,18%	8,82%
Psychoéducation	55	17	55	17	-	-	230	68,7%	31,3%
Cons. Orientation	5	4	5	4	-	-	45	80%	20%

- o Réflexion sur l'étendue de l'interdiction des cellulaires à l'école : dans les classes vs dans les corridors ? Sujet à réflexion.

## 8.5. OPP

### 8.5.1. Relève à la présidence

- À la prochaine assemblée générale, un ou une nouvelle présidente devra être élu, car la présidente actuelle terminera son mandat à la fin de l'année scolaire.

### 8.5.2. Compte-rendu de la rencontre du 28 avril a été transmis à M. Malo et à la présidente.

- 2 mai : Fiesta du vélo
- 23 mai : Vente de garage, les parents doivent louer les tables. C'est la location des tables qui permettra d'amasser de l'argent pour l'école et non la vente des biens.

## 9. LEVÉE DE LA SÉANCE À 20h46

Prochaine rencontre : mercredi 4 juin 2025.



Présidente



Directeur